

DÉLIBÉRATION n° CR-26-11-2024-01 DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE



Séance du 26 novembre 2024

Election des personnalités extérieures
à la Commission de la Recherche

La Commission de la recherche

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu le Code de la recherche ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu le document adressé à la Commission de la recherche ;
- Vu la proposition présentée en Commission de la recherche ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

Madame Karine GIONNET est élue dans la catégorie 2 – Représentant d'association, d'établissement public local d'enseignement, de grands services publics, ou un enseignant-chercheur d'autres établissements publics locaux d'enseignement.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée par 26 voix pour et 3 votes blancs.

Fait à Poitiers, le 26 novembre 2024
Le Président du Comité électoral consultatif
de l'université de Poitiers,
Président de séance,

Eddy LAMAZEROLLES

UNIVERSITE DE POITIERS

05 NOV 2024

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Direction de la Recherche et de l'Innovation
05 NOV 2024

Page 1 sur 1